

ASSEMBLÉE NATIONALE
12 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 659)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN494

présenté par
M. Bridey, rapporteur

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

À l'alinéa 28, substituer aux mots : « la militarisation », les mots : « l'arsenalisation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.